

Les présentes conditions générales de services (ci-après les « **CGS** ») sont conclues entre la société par actions simplifiée RESAVIA, au capital de 3.000€, immatriculée au RCS de Saint-Nazaire sous le n°853 336 444 et domiciliée 37 B RUE JEAN BART, 44600 Saint-Nazaire (ci-après « **RESAVIA** ») et toute personne physique ou morale agissant à titre professionnel ou non (ci-après le « **Client** »), souscrivant aux services proposés par RESAVIA, via le site internet <dormira.fr> (ci-après le « **Site Internet** »).

RESAVIA et le Client sont désignés collectivement au sein du présent document « **les Parties** ».

Les présentes CGS sont rédigées en français dans leur version originale qui seule fait foi et prévaut sur toute autre version traduite en langue étrangère.

Les CGS annulent et remplacent tous accords, acceptations, conventions, actes ou correspondances antérieurs à l'acceptation des présentes CGS, relativement à leur objet. Tout autre document que les présentes CGS, notamment les catalogues, prospectus, publicités, n'a qu'une valeur informative et indicative et est donc non contractuel.

RESAVIA a développé un service, via le **Site internet**, permettant d'une part à des propriétaires (ci-après les « **Clients** ») de biens meublés touristiques (ci-après les « **Biens** ») de créer et de diffuser leurs annonces de réservation et leurs coordonnées de contact direct, et d'autre part aux voyageurs de réserver lesdits Biens pour une location pour une durée déterminée soit directement depuis le Site Internet, soit depuis le site internet du Client dont les références sont indiqués sur le Site Internet.

Les présentes CGS sont ainsi établies pour encadrer les conditions et modalités de la souscription et de l'utilisation des Services par le Client via le site internet <https://www.dormira.fr/>.

Les Parties conviennent que RESAVIA n'est qu'un intermédiaire technique, mettant à disposition des Clients, un espace de présentation de leurs Biens, via son Site internet. RESAVIA n'est ni propriétaire, ni exploitant des Biens tels que définis ci-après. Elle ne se livre pas ni ne prête son concours, d'une manière habituelle, même à titre accessoire, à des opérations portant sur des biens immobiliers au sens de l'article 1er de la loi dite « Hoguet » n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

RESAVIA n'exerce pas d'activité d'agent de voyage ni ne propose de services de voyage au sens des articles L.211-1 du code du tourisme et suivants. De même, RESAVIA n'exerce pas d'activités de services à la personne telles qu'elles sont définies par l'article D.7231-1 du code du travail.

Chaque Client doit également lire et accepter la Politique de confidentialité accessible depuis l'adresse suivante : <https://www.dormira.fr/vie-privee.html>

En utilisant les Services proposés, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter l'intégralité des présentes CGS et la Politique de confidentialité.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Abonnement : désigne la souscription aux Services par le Client, selon la formule d'Abonnement choisie par ce dernier.

Bien(s) : désigne les biens meublés de tourisme au sens des articles L.324-1-1 et D.324-1 du code du tourisme et notamment les villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et pour lesquels les Clients auront seuls veillé à réaliser toutes démarches déclaratives préalables en conformité avec la réglementation sur les meublés de tourisme.

Contenu(s) : désigne tous propos, messages, informations ou données, peu importe la nature (texte, image, vidéos, photographies, commentaires, marques, dénominations sociales, etc.), ainsi que tout lien vers un site internet ou page de réseaux sociaux du Client, mis en ligne par le Client sur le Site internet et hébergé par RESAVIA.

CGS : désignent les présentes Conditions Générales de Services qui encadrent les conditions et modalités de souscription et d'utilisation des Services, proposés par RESAVIA au Client, via le Site internet.

Client : désigne la personne physique ou morale, agissant à titre professionnel ou non, propriétaire d'un ou de plusieurs Biens et qui décide dans ce cadre de souscrire aux Services proposés par RESAVIA, via le Site internet, et d'adhérer et accepter en conséquence et au préalable les présentes CGS.

On entend par **Client professionnel**, toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ou toute personne morale.

On entend par Client non professionnel, d'une part le **consommateur**, à savoir, toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole et d'autre part, le **non-professionnel**, à savoir toute personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, au sens de la réglementation applicable.

« **Droit de Propriété Intellectuelle** » : désignent les droits d'auteur, droits de propriété industrielle, (brevet, marque, dessin ou modèle), droits sur les logiciels, développement ou programme informatique, et tout site web, droits sur les bases de données, et tous autres droits de propriété intellectuelle, y compris les droits attachés aux demandes de tous titres de propriété intellectuelle.

Espace Propriétaire : désigne l'interface, mise à disposition du Client par RESAVIA dans le cadre de son Abonnement, à partir du Site Internet et qui permet au Client de créer et diffuser une ou des annonces de réservation de ses Biens (réservations, tarifs, disponibilités, *annulation, etc.*)

Plateforme d'Annonces Touristiques : désigne les sites internet de tiers notamment Airbnb, Abritel, Booking, Gîtes de France, etc, sur lesquels les Clients peuvent avoir déjà publié des annonces de location des Biens, et dont les calendriers de réservations peuvent être synchronisés dans l'Espace propriétaire pour faciliter la gestion des réservations des Biens du Client sur le Site internet Dormira, selon l'Abonnement choisi par le Client.

Services : désigne l'ensemble des services techniques permettant aux Clients, *via* le Site Internet de RESAVIA sous réserve de la souscription par le Client à un Abonnement, de créer et diffuser leurs annonces de réservation de leurs Biens en location saisonnière, de gérer et publier sur le Site Internet leurs coordonnées de réservation en direct, de créer des contrats de location sur leurs Biens, de synchroniser les calendriers de réservation en fonction des différentes Plateformes d'annonces touristiques utilisées.

Services Optionnels : désigne les services qui peuvent être souscrits de façon complémentaire, et moyennant le paiement de frais bancaires supplémentaires (3% HT ou 3,6% TTC) auprès du tiers partenaire, et permettant au Client d'ajouter un widget sur son site internet personnel afin de proposer le paiement en ligne par carte bancaire des réservations conclues directement entre le Client et le Voyageur, ainsi que la gestion des cautions par la prise d'empreintes de carte bleue, via le prestataire de service de paiement CentralPay.

Site Internet : désigne le site accessible depuis l'adresse url <https://www.dormira.fr/> et à partir duquel les Clients peuvent souscrire et utiliser les Services et Services Optionnels proposés par RESAVIA et les Voyageurs peuvent réserver lesdits Biens pour une location.

Voyageur : désigne la personne physique ou la personne morale qui réserve ou est susceptible de réserver un Bien via le Site Internet.

ARTICLE 2 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DES CGS - MODIFICATIONS

2.1. Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la souscription aux Services, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGS et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des éventuels frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité de RESAVIA, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation (si applicable) en cas de litige dans les conditions prévues par le code de la consommation ;
- les modalités prévues par RESAVIA pour le traitement des réclamations et les informations relatives au droit de rétractation (si applicable), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- les moyens de paiement acceptés.

Toute souscription aux Services effectuée auprès de RESAVIA, et décrite à l'article « CONDITIONS D'ACCES AU SITE ET AUX SERVICES », emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGS et obligation au paiement des Services payants souscrits, ce qui est expressément reconnu par le Client.

2.2. L'utilisation du Site internet et des Services implique nécessairement et au préalable, la consultation, l'acceptation sans réserve et le respect par le Client des présentes CGS. L'acceptation des présentes CGS par le Client est matérialisée par une case à cocher lors de la souscription aux Services telles que décrite à l'article « CONDITIONS D'ACCES AU SITE ET AUX SERVICES » des présentes CGS, et la création de l'Espace Propriétaire via le Site internet.

Toute utilisation du Site et des Services est par ailleurs conditionnée par la lecture et l'acceptation préalable des dispositions relatives aux traitements des données à caractère personnel applicables à tous les Clients <https://www.dormira.fr/vie-privee.html>

Les CGS sont accessibles à tout moment à partir du Site Internet.

Les CGS applicables sont celles en vigueur à la date de la souscription à un Abonnement aux Services par le Client. RESAVIA se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes CGS afin

notamment de prendre en compte toute évolution des Services mais également toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique.

Dans un tel cas, les modifications apportées par RESAVIA aux CGS seront portées à la connaissance du Client par tous moyens, y compris par email, et ce dernier sera invité à accepter les CG modifiées. Les CGS seront réputées acceptées sans réserve par tout Client qui bénéficie des Services postérieurement à ladite mise à jour de celles-ci.

En cas de désaccord avec les modifications des CGS, le Client a la faculté de ne plus utiliser les Services de RESAVIA, via le Site Internet.

ARTICLE 3 – OBJET DES CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Les présentes CGS ont pour objet de définir :

- (i) les modalités et conditions selon lesquelles RESAVIA met à disposition des Clients ses Services ;
- (ii) les droits et les obligations des Clients dans le cadre de leur souscription et de l'utilisation des Services.

ARTICLE 4 – ENTREE EN VIGUEUR – DUREE

Les présentes CGS entrent en vigueur à compter de leur acceptation expresse par le Client au moment de la souscription aux Services de RESAVIA, tel que décrit à l'article « CONDITIONS D'ACCES AU SITE ET AUX SERVICES », et sont applicables pour une durée d'un (1) an.

A l'issue de cette période initiale, l'Abonnement souscrit par l'effet de l'acceptation des présentes CGS sera tacitement renouvelé pour une même durée d'un (1) an, sauf notification d'une résiliation par le Client moyennant le respect d'un préavis d'un (1) mois avant la date anniversaire de souscription ou de reconduction de l'Abonnement.

ARTICLE 5 – MISE A DISPOSITION ET DESCRIPTIF DES SERVICES ET DU SITE INTERNET

RESAVIA propose des Services via son Site internet, permettant aux Clients, qui sont propriétaires de Biens :

- de créer et diffuser des annonces de location de leurs Biens sur le Site internet ;
- de proposer à la location leurs Biens, les Voyageurs pouvant ensuite réserver directement via le Site Internet ou passer directement via le Client, propriétaire du Bien, dont les coordonnées sont transmises via le Site Internet ;
- de bénéficier d'un Espace Propriétaire via le Site internet, leur permettant de centraliser le suivi des annonces de location de ses Biens et :
 - o d'accéder au détail de l'ensemble des annonces créées et de pouvoir les modifier (dates de disponibilité, tarifs, conditions de locations, coordonnées, etc.) ;
 - o d'accéder au planning des réservations réalisées par les Voyageurs, en ce compris la synchronisation du calendrier de réservation via les Plateformes d'Annonces Touristiques ;
 - o de générer et envoyer le contrat de location aux Voyageurs ;
 - o lorsque l'option a été choisie, de gérer les paiements et cautions des réservations.

RESAVIA agit en tant qu'intermédiaire technique dans le cadre de cette mise en relation entre les Clients, propriétaires de Biens et les Voyageurs et n'est en conséquence partie à aucune réservation entre eux.

RESAVIA met à disposition des Clients le Site internet et les Services associés, notamment l'Espace Propriétaire, qui permettent la mise en relation entre les Clients et les Voyageurs.

En revanche RESAVIA n'effectue aucune prestation dite de « conciergerie », telle que la gestion de l'entrée et la sortie des Voyageurs, la remise de clés, le ménage, la réponse aux questions des Voyageurs par email ou téléphone, etc. RESAVIA n'effectue pas non plus de prestation d'accompagnement dans le cadre de la réalisation de tout ou partie des démarches administratives et déclaratives préalables incombant au propriétaire d'un Bien, lesquelles démarches relèvent de la seule responsabilité du Client, lequel s'engage à les avoir préalablement réalisées.

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ACCES AU SITE ET AUX SERVICES

6.1. Prérequis techniques

L'accès au Site internet et à l'Espace Propriétaire ne peut s'effectuer qu'au travers du réseau Internet et d'un navigateur web. Tous les frais nécessaires à l'accès aux Services (matériel informatique, connexion Internet, etc.) sont à la charge du Client.

Par ailleurs, le Client s'engage à disposer de l'environnement et de l'équipement technique nécessaire à la mise en place et au bon fonctionnement des Services *via* le Site Internet (anti-virus, systèmes d'exploitation et navigateurs compatibles...) et respecter les prérequis techniques éventuels afin d'éviter des conséquences dommageables telles que ralentissements, blocages.

Le Client fait son affaire personnelle et sous sa seule responsabilité, de l'acquisition des matériels ainsi que de la souscription des abonnements de télécommunication (accès Internet) nécessaires à l'utilisation à distance de l'Espace Propriétaire et de manière générale des Services. Les coûts de connexion au réseau Internet permettant l'accès à l'Espace propriétaire sont à la charge exclusive du Client.

Le Client déclare avoir connaissance que la transmission d'informations sur le réseau Internet est sujette à des aléas totalement indépendants de RESAVIA, notamment en termes de vitesse de transfert, de fiabilité des connexions, de sécurité et d'intégrité des informations transmises. RESAVIA ne saurait par conséquent en aucun cas être tenue responsable de toute difficulté trouvant son origine dans un problème de transmission des informations par le réseau Internet. Le Client est seul responsable des informations qu'il transmet ou reçoit dans le cadre de l'utilisation des Services.

6.2. Souscription préalable en ligne et accès aux Services

Pour souscrire aux Services, le Client doit en amont s'inscrire *via* un formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante : <https://www.dormira.fr/inscription-complete.html>

Il doit pour se faire communiquer ses coordonnées ainsi que des informations relatives au(x) Bien(s), en ce compris les photographies téléchargeables du/des Bien(s), et créer un mot de passe suffisamment complexe.

Les modalités de souscription à un Abonnement se poursuivent de la façon suivante :

- La souscription est réalisée lorsque le Client accepte les présentes CGS en cochant la case prévue à cet effet et valide ses informations. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de son Abonnement, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil).
- Après réception et validation du formulaire par RESAVIA, un email contenant un lien de confirmation est adressé par RESAVIA au Client pour valider l'exactitude de l'adresse électronique et la souscription aux Services. Une fois cette confirmation obtenue, l'Espace

Propriétaire est créé et le Client peut se connecter à son Espace Propriétaire sur le Site internet et gérer son ou ses Biens, à tout moment, grâce à ses identifiant et mot de passe.

- Le Client sera facturé selon le tarif applicable à sa situation et notamment au regard du nombre de Biens gérés *via* les Services, conformément aux modalités prévues à l'article « MODALITES DE PAIEMENT ».

L'identifiant et le mot de passe du Client sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles. Le Client est en conséquence responsable de leur gestion, conservation et des conséquences de leur utilisation.

Le Client garantit que toutes les informations transmises le concernant sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

L'authentification d'un Client au moyen de ses identifiant et mot de passe emporte de manière certaine, imputabilité au titulaire de l'identifiant utilisé, des opérations effectuées au moyen de ces identifiants. Le Client doit immédiatement contacter RESAVIA s'il constate ou soupçonne que son compte a été utilisé à son insu.

RESAVIA se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute inscription d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un abonnement antérieur, en ce compris un abonnement avec une offre de services différentes mais proposée par RESAVIA via un autre site internet, notamment le site www.resavia.fr.

ARTICLE 7 – CONDITIONS FINANCIERES

7.1. Prix de l'Abonnement aux Services

Les Services proposés par RESAVIA sont fournis aux tarifs en vigueur sur le Site Internet selon la période de souscription de l'Abonnement par le Client.

Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par RESAVIA dans les conditions précisées sur le Site Internet.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiqué sur le Site Internet, RESAVIA se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment et sans préavis.

7.2. Frais bancaires relatifs à la souscription de Services Optionnels

Les Services Optionnels sont réalisés par l'intermédiaire d'une plateforme de paiement en ligne gérée par un tiers partenaire de RESAVIA (CentralPay).

Lorsque le Client, par le biais de son Espace Propriétaire, opte pour ces Services Optionnels, aucune commission supplémentaire n'est due à RESAVIA. Le Client reste en revanche soumis dans ce cas au versement de frais bancaires à hauteur de 3,6% TTC pour chacun des paiements réalisés en ligne à son profit.

ARTICLE 8 – MODALITES DE PAIEMENT

Le prix des Services souscrits est payable en totalité le premier jour suivant la souscription selon les modalités définies ci-avant.

Une facture est établie par RESAVIA et remise au Client par email, à l'adresse indiquée par le Client dans le formulaire d'inscription préalablement rempli en ligne.

En l'absence de dénonciation de l'Abonnement dans le délai de préavis mentionné à l'article 4, toute nouvelle année débutée sera facturée et l'Abonnement sera exigible en totalité.

Le paiement s'effectue par virement ou prélèvement automatique au choix du Client.

RESAVIA ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par RESAVIA.

ARTICLE 9 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client s'engage à respecter les présentes CGS et les obligations en découlant.

En vue de la contractualisation relative à la location d'un Bien de type meublés de tourisme, le Client, en tant que propriétaire d'un tel Bien, s'engage à respecter la réglementation applicable à la location de meublés de tourisme, et notamment aux articles L.324-1-1 et L.324-2 du Code du tourisme. A ce titre, le Client reste seul responsable de la réalisation, avant la mise en location de son/ses Bien(s) par quel canal que ce soit, en ce compris par le biais du Site Internet, de l'intégralité des démarches déclaratives préalables et obligatoires, en fonction de la location géographique de son/ses Bien(s).

Le Client, propriétaire, demeure également seul responsable de l'accomplissement des démarches assurantielles et de sécurité préalables.

Le Client, propriétaire, reste également seul responsable de s'assurer au préalable du caractère décent, meublé et équipé du logement.

Outre les obligations que le Client doit respecter quant à la législation applicable aux loueurs de meublés de tourisme, le Client s'engage à :

- assumer l'entière responsabilité de l'exactitude des informations, notamment des Contenus, qu'il transmet à RESAVIA dans le cadre des présentes CGS ;
- actualiser (s'il le souhaite) ses tarifs, frais, disponibilités, conditions et autres informations au sein des annonces de Biens publiées via le Site internet ;
- diffuser/publier des informations complètes, détaillées et exactes lorsqu'il crée les annonces relatives aux Biens, en ce compris le numéro de déclaration, lorsque le Bien doit faire l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions de l'article L324-1-1 du code du tourisme ;
- diffuser/publier uniquement des images et contenus textuels le cas échéant sur lesquels le Client est titulaire de l'intégralité des droits d'usages, notamment au regard des dispositions du Code de la propriété intellectuelle ; il est également convenu à ce titre que le Client donne l'autorisation expresse à RESAVIA de pouvoir reproduire et représenter les photographies du/des Bien(s), sur le Site Internet et sur tout support de sauvegarde et d'hébergement nécessaire à l'exploitation du Site Internet, et pour les besoins des Services ;
- s'assurer qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires à la publication des annonces de Biens et à la location des Biens, en ce compris les autorisations particulières qui seraient nécessaires d'obtenir auprès des Plateformes d'annonces touristiques ;
- disposer de l'environnement et de l'équipement technique nécessaire à la mise en place et au bon fonctionnement des Services *via* le Site internet (anti-virus, systèmes d'exploitation et navigateurs compatibles...) et respecter les prérequis techniques éventuels afin d'éviter des conséquences dommageables telles que ralentissements, blocages ;
- Utiliser les données personnelles des Voyageurs seulement pour la gestion de la réservation du Bien et sous sa seule responsabilité;

- régler le prix des Services conformément aux conditions financières prévues au titre des présentes.

Le Client s'engage également à :

- ne pas mettre les Services à la disposition d'un tiers ;
- ne pas altérer ou perturber l'intégrité ou l'exécution des Services ;
- ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé aux Services ou aux systèmes ou réseaux qui sont associés ;
- régler le prix de l'Abonnement des Services souscrits via le Site internet ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de RESAVIA ;
- ne pas diffuser, ou publier sous quelque forme que ce soit, des Contenus contrevenant aux droits d'autrui et de manière générale tout contenu contraire aux lois et règlements en vigueur, aux droits des personnes, ni des contenus intégrant des liens vers des sites tiers qui auraient un caractère illégal et notamment :
 - o ne pas mettre en ligne sur le Site internet des Contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, pornographique, vulgaire, offensant, agressif, déplacé, violent, menaçant, harcelant, raciste, xénophobe, à connotation sexuelle, incitant à la haine, à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant les activités ou l'usage de substances illégales ou, plus généralement, contraires aux finalités du Site internet de nature à porter atteinte aux droits de RESAVIA ou d'un tiers ;
 - o ne pas porter atteinte aux droits de tiers, notamment ne pas utiliser des photographies sur lesquelles le Client ne détiendrait pas les droits de propriété intellectuelle, ou sur lesquelles des personnes seraient visibles, à moins que ces autres personnes n'aient consenti à la publication de ces photographies ou qui seraient ou pourraient être considérées comme contraires à la réglementation (par exemple, des photographies érotiques, pornographiques ou violentes) ;
- ne pas utiliser les Services dans des conditions de nature à porter atteinte au bon fonctionnement ou à la sécurité du Site Internet.

En tout état de cause, le Client demeure seul responsable de ses propres actions et omissions, y compris, notamment, toute conduite causant un préjudice ou des dommages à des locataires.

Le Client est également seul responsable des Contenus, notamment des annonces de ses Biens publiés le Site internet et/ou sur les Plateformes d'Annonces Touristiques.

En outre, le Client s'engage à signaler à RESAVIA, sans délai, tout incident concernant le Site internet, pouvant avoir des incidences sur le fonctionnement du Site internet et notamment tout acte de piratage, d'hameçonnage, d'utilisations illicite du Site internet, *etc.*

A défaut du respect des présentes stipulations, l'Espace Propriétaire du Client pourra être suspendu ou fermé à l'appréciation de RESAVIA conformément aux présentes CGS.

Le manquement aux obligations ainsi définies constitue un manquement grave aux obligations du Client, susceptible d'engager sa responsabilité et peuvent entraîner la suspension et la fermeture de l'Espace Propriétaire, la résiliation et éventuellement d'autres poursuites judiciaires conformément à la loi.

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

10.1 Les Droits de Propriété Intellectuelle de RESAVIA sur le Site internet

RESAVIA déclare être titulaire des Droits de propriété intellectuelle ou des autorisations nécessaires à la mise à disposition du Site internet donnant accès aux Services et à l'ensemble de la documentation associée.

Les présentes CGS n'emportent aucune cession, d'aucune sorte, de Droits de propriété intellectuelle sur l'un ou l'autre de ces éléments.

Il n'est opéré aucun transfert de Droits de Propriété Intellectuelle attachés au Site internet au profit du Client au titre des présentes CGS. En conséquence de ce qui précède, le Client s'interdit tout acte ou comportement pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux Droits de Propriété Intellectuelle de RESAVIA, unique titulaire de l'ensemble des Droits de Propriété Intellectuelle afférents au Site internet.

RESAVIA concède au Client, qui l'accepte, un droit d'utilisation du Site internet et des Services, pour toute la durée et dans les conditions posées aux présentes CGS.

Ce droit d'utilisation s'effectue par accès distant à partir du Site internet et comprend :

- le droit d'accéder au Site et d'utiliser les Services conformément aux présentes CGS ;
- le droit d'accéder aux contenus du Site conformément aux présentes CGS ;
- le droit de déposer, de lire ou d'extraire les Contenus conformément aux présentes CGS, que dans le seul et unique but de permettre au Client d'utiliser les Services souscrits en ligne.

Les contenus du Site internet (hors Contenus du Client) et des Services sont la propriété de RESAVIA et ou de ses partenaires ou de ses prestataires techniques sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Ces contenus et Services ne peuvent donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou d'un transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation.

10.2 Les droits de propriété intellectuelle sur le Contenu des Clients

Le Client accorde à RESAVIA pour les besoins de la fourniture des Services par RESAVIA et pour la durée des CGS quant à l'utilisation des textes, messages, commentaires, images, photographies, vidéos, sons, qu'il publie sur le Site internet dans le cadre de l'utilisation des Services. Ceci englobe également le droit de modification, de reproduction, d'envoi, de diffusion ainsi que de transmission des droits d'utilisation à des tiers sans prétendre à aucune rémunération.

Il est expressément convenu que l'octroi de droits susmentionnés ne s'appliquera qu'aux Contenus du Client tels que les messages, commentaires, images, photographies, vidéos, sons, publiés sur le Site internet par RESAVIA.

ARTICLE 11 – LIMITES DE RESPONSABILITE DE RESAVIA

Les Parties conviennent qu'au titre du Contrat, RESAVIA est soumis à une obligation générale de moyens, compte tenu notamment des aléas inhérents aux technologies Internet.

De manière générale, le Client est seul responsable de l'utilisation du Site internet, de son Espace Propriétaire et de ses Contenus ; la responsabilité de RESAVIA se limitant à la mise à disposition d'un accès aux Services et à l'Espace Propriétaire via son Site internet.

Compte tenu des Services proposés, RESAVIA est uniquement un intermédiaire technique dans la gestion des annonces et de la réservation de location de meublés touristiques. Par conséquent, il est

expressément convenu que la loi dite « Hoguet » n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et son décret d'application n°72-678 du 20 juillet 1972 sont inapplicables aux présentes CGS.

RESAVIA n'exerçant pas d'activité en qualité d'agent de voyage et ne proposant pas de services de voyage au sens des articles L.211-1 du code du tourisme et suivants, le régime de la vente de voyages et de séjours prévu audit code est inapplicable.

Afin d'éviter toute ambiguïté, il est précisé que RESAVIA n'est pas partie au contrat matérialisant la transaction sur un Bien entre le Voyageur et le Client.

A cet égard, RESAVIA n'est pas responsable :

- **De l'utilisation du Site Internet et de son Espace Propriétaire par les Clients** : Les Clients gèrent la création et le suivi de leurs Biens, de leur réservation et de leurs transactions.

RESAVIA n'est pas responsable des conséquences directes et indirectes des décisions prises par le Client dans le cadre de l'utilisation du Site internet. A cet égard, A ce titre, le contrat de location pouvant être généré à partir de l'Espace Propriétaire est proposé à titre indicatif. Il incombe au Client, en sa qualité de propriétaire du ou des Bien(s), de s'assurer que le contrat de location est conforme à ses attentes et répond aux obligations légales et réglementaires auxquelles il est soumis.

En cas d'utilisation frauduleuse du Site Internet, des identifiants de connexion des Clients du fait d'une faute ou d'une négligence imputable aux Clients, RESAVIA ne sera pas tenue responsable envers les Clients de toute perte ou détérioration des données et de tout dommage subi en raison d'une mauvaise utilisation du Site internet.

- **Des informations spécifiées par le Client concernant le Bien** : RESAVIA n'est pas responsable des annonces et transactions relatives aux Biens réservés par les Voyageurs, lesquels sont créés et organisés par les Clients. RESAVIA décline toute responsabilité concernant les informations et contenus fournis par les Clients et accessibles depuis le Site internet en lien avec les Biens. De même, tous les Voyageurs sont entièrement responsables des réservations qu'ils effectuent via le Site internet de l'exactitude des informations fournies lors desdites réservations.
- **De l'utilisation du Site internet par les Voyageurs** : RESAVIA n'est pas responsable des conséquences directes et indirectes des décisions prises par les Voyageurs dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.
- **De la bonne réalisation des transactions** : les Clients et Voyageurs sont seuls responsables des transactions effectuées et des litiges qui pourraient en résulter, RESAVIA étant un tiers aux transactions réalisées entre eux.

A cet égard, le Client reconnaît que RESAVIA n'exerce aucun contrôle sur le comportement des Voyageurs et ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée à raison de différends survenus entre le Client et le Voyageur et notamment en cas d'atteinte aux Biens ou non-respect du contrat de location.

- **des Contenus publiés par le Client le Site internet** :

RESAVIA est un fournisseur de services d'hébergement pour les Contenus. La personne ou l'entité qui met le Contenu à disposition sur le Site internet en est responsable.

RESAVIA exclut toute responsabilité quant à l'exactitude et la mise à jour des informations présentes sur les Contenus, notamment les annonces et informations communiquées aux Voyageurs sur les Biens, ces informations étant celles publiées par le Client sur le Site internet de RESAVIA et sous l'entière responsabilité du Client. En conséquence, le Client garantit

RESAVIA de toute contestation ou tout litige intenté par des tiers ou par les Plateformes d'Annonces Touristiques concernant les annonces et leurs contenus publiés en ligne.

- de la non-exécution ou de la mauvaise exécution d'une transaction par le Voyageur ;
- en cas de litige, quelle qu'en soit la cause, entre un Voyageur et un Client.

En outre, RESAVIA ne fournit aucun service de traitement des paiements aux Voyageurs. Le CLIENT reconnaît qu'il incombe aux Voyageurs de fournir les coordonnées exactes des cartes de crédit, des cartes de débit et de tout autre mode de paiement offert le cas échéant sur le Site internet. Le Voyageur sera seul responsable de la transmission des informations liées à sa carte bancaire et RESAVIA décline par les présentes toute responsabilité s'agissant de la saisie, du traitement, de l'utilisation et de la conservation de ces données dans toute la mesure autorisée par la législation applicable.

RESAVIA exclut également toute responsabilité quant au statut de « co-hôte » ou « administrateur conjoint » ou « gestionnaire » sur certaines Plateformes d'Annonces Touristiques compte tenu du fait que :

- Ce statut ne sert qu'à synchroniser le Site Internet aux Plateformes d'Annonces Touristiques afin de mettre à jour les réservations de Biens et faciliter la gestion des annonces et des réservations par le Client,
- RESAVIA n'est ni propriétaire, ni exploitant des Biens, ni mandataire immobilier, ni agent de voyage,
- RESAVIA se contente de mettre à disposition un support de communication des annonces du Client et de diffusion de ses coordonnées pour une location « en direct » et sans commission, selon les instructions et informations fournies par le Client,
- RESAVIA n'est qu'un intermédiaire technique, elle ne dispose pas de mandat de gestion sur les Biens, elle n'est pas en contact avec les locataires ou potentiels locataires et n'accepte pas directement les demandes de réservations,

Ainsi, RESAVIA ne pourra être reconnue responsable ou solidairement responsable en cas de réclamations de tiers, y compris des réclamations de Voyageurs, en lien avec les Services fournis et notamment le contenu et la publication des annonces.

En tant qu'intermédiaire technique, RESAVIA ne pourra pas être responsable en cas de non-respect des dispositions législatives, réglementaires et contractuelles applicables au Client, en particulier la réglementation en matière de location de biens meublés de tourisme ou encore les conditions générales d'utilisation ou de vente des Plateformes d'Annonces Touristiques.

RESAVIA fera ses meilleurs efforts pour que les Services soient accessibles à tout moment par le Client via le réseau Internet. Toutefois, l'accès aux Services pourra être suspendu, pour une période qui sera dans la mesure du possible la plus courte possible, en cas d'opérations de maintenance technique nécessaires à la mise à jour du Site Internet, son évolution et/ou la correction de bugs, sans que la responsabilité de RESAVIA ne puisse être engagée à ce titre et n'ouvrant par voie de conséquence droit à aucune indemnisation du Client pour la gêne occasionnée. Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les Clients aient été préalablement avertis.

L'accès aux Services pourra également être suspendu en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle de RESAVIA.

De manière générale, la responsabilité de RESAVIA ne peut être engagée en cas de défaillance, panne, difficulté ou interruption de fonctionnement empêchant l'accès au Site Internet.

Le matériel de connexion au Site Internet utilisé par le Client est sous son entière responsabilité. Le Client doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger le matériel et ses propres données d'attaques virales par Internet.

RESAVIA ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage consécutif :

- à l'usage des Services en contravention des présentes CGS ;
- au non-respect, notamment par négligence, des règles édictées au sein des CGS en matière de sécurité (équipement mais également identifiant et mot de passe) ;
- à un dysfonctionnement du terminal mobile / équipement à partir duquel le Client accède aux Services ou de sa connexion internet.

En tout état de cause, la responsabilité de RESAVIA ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de résultat. De convention expresse, RESAVIA n'est pas responsable des préjudices indirects tels que notamment le préjudice financier, commercial, la perte de clientèle, le trouble commercial quelconque, la perte de bénéfice, la perte d'image de marque, qui pourraient résulter de l'exécution, la mauvaise exécution voire l'inexécution des présentes.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité de RESAVIA serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de cette dernière ne pourra excéder, tous préjudices confondus, les sommes effectivement perçues par RESAVIA de la part du Client pendant l'année contractuelle au cours de laquelle sa responsabilité serait invoquée. Cette limitation de responsabilité résulte de la répartition des risques et des prix, convenus entre les Parties. Il est expressément convenu que le présent article survivra à la résiliation des CGS pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 12 – DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des données du 27 avril 2016 (dit « RGPD »), il est rappelé que les données à caractère personnel (données d'identification, coordonnées bancaires, données de connexion, etc.) renseignées par le Client via le Site internet sont traitées conformément à la Politique de Confidentialité de RESAVIA accessible à l'adresse suivante : contact@dormira.fr

En acceptant les présentes CGS, le Client reconnaît avoir pris connaissance de la Politique de confidentialité.

ARTICLE 13 - EXECUTION FORCEE EN NATURE

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

ARTICLE 14 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la loi et la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, outre les grèves de toute nature, pandémies, cataclysmes, incendies ou inondations.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de trente (30) jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre Partie de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Pendant cette suspension, les Parties conviennent que les frais engendrés par la situation seront à la charge de la Partie empêchée.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de trente (30) jours ouvrés, l'une ou l'autre des Parties pourra demander par lettre recommandée avec demande d'avis de réception la résolution des présentes CGS, sans qu'aucune indemnité ne puisse être revendiquée à ce titre.

ARTICLE 15 – RESILIATION - CESSATION DES SERVICES

Les CGS sont résiliées lorsque l'Abonnement prend fin dans les conditions prévues à l'article « ENTREE EN VIGUEUR – DUREE » des présentes.

Les CGS pourront en outre être résiliées de plein droit par l'une des Parties en cas de non-respect par l'autre de l'une de ses obligations issues des présentes CGS, notamment en cas de non-paiement de tout ou partie des sommes dues à RESAVIA au titre l'Abonnement, d'irrespect par le Client de ses obligations réglementaires en termes de location de meublé de tourisme et de décence et équipement du/des Biens, violation de ses obligations souscrites notamment en application de l'article « OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT » des présentes ou violation des droits de propriété intellectuelle de RESAVIA par le Client.

Cette résiliation prendra effet dès sa notification par la Partie lésée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans mise en demeure préalable, la simple constatation de l'inexécution de l'une de ces obligations étant suffisante.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

La résiliation entraîne la cessation immédiate des Services et notamment :

- La fermeture de l'accès à l'Espace Propriétaire
- La fermeture de la gestion administrative des annonces ;
- La suppression des annonces relatives au(x) Bien(s) du Client.

ARTICLE 16 – STIPULATIONS GENERALES

16.1. Invalidité partielle d'une stipulation

Si une clause ou stipulation des présentes CGS était considérée comme illégale ou non valide par une juridiction compétente, la nullité de la clause n'aurait pas pour effet d'affecter la validité des autres stipulations des présentes CG.

16.2. Langue

Les présentes CGS sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

16.3. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGS et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Tous les litiges auxquels les présentes CGS pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre RESAVIA et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

16.4. Médiation – applicable uniquement au Client consommateur

Le Client consommateur est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation à la suite de la souscription aux Services de RESAVIA ou toute autre contestation dans le cadre des présentes, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends, dès lors qu'un tel litige n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès de RESAVIA.

En cas de réclamation, le Client est invité à adresser sa demande en priorité à l'adresse email suivante : contact@dormira.fr

En cas de réclamation non résolue amiablement par RESAVIA et pendant une durée d'un (1) an, le Client peut recourir gratuitement au service de médiation MED CONSO DEV, auquel RESAVIA est adhérent, ou par voie postale : Centre d'affaires Stéphanois, Immeuble l'horizon, Esplanade de France, 3 rue J. Constant Milleret 42000 Saint-Etienne ou sur leur site internet <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/mediation-consommation-demande.php>, conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation. Le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement amiable n'aurait pas abouti.

Le Client est informé du fait que l'éventuel règlement amiable proposé par le centre de médiation ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de mettre fin au processus de médiation. Le Client peut également entrer en contact avec la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission Européenne à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>, en particulier en cas de litige transfrontalier.

16.5. Droit de rétractation– applicable uniquement au Client consommateur

Compte tenu du caractère numérique et immatériel des Services accessibles via le Site internet le Client reconnaît qu'en y souscrivant, à sa demande expresse, il renonce expressément à son droit de rétractation et ce, conformément à la réglementation applicable et notamment les dispositions de l'article L.221-28 du Code de la Consommation.

16.6. Contact

En cas de questions, réclamation ou de demande particulière, le Client peut contacter les services de RESAVIA:

- Par téléphone au 02 52 41 07 08
- Par email à contact@dormira.fr